Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le





Délibération Du Conseil d'Administration

Séance du 27 mars 2025

Président de séance : Monsieur Poisson, Président

Présents:

Représentants des élus : Mesdames Cormier, Pinçon, Monsieur Perrier

Représentants des associations : Mesdames Garnier, Saudrais, Monsieur Guilmeau

Absents ayant donné pouvoir :

Madame Duval pouvoir à Madame Cormier Madame Ruault pouvoir à Madame Garnier

Objet: Budget Primitif Foyer Logement 2025

Monsieur POISSON, Président du CCAS, présente à l'approbation du Conseil d'administration, le Budget Primitif pour l'année 2025.

Après avoir entendu les explications de son rapporteur, le budget primitif s'établit comme suit :

	<u>DÉPENSES</u>	RECETTES
Section Fonctionnement Budget Foyer Logement	627 023.79 €	627 023.79 €
Section Investissement Budget Foyer Logement	49 965.72 €	49 965.72 €

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve le budget à l'unanimité.

Le Président G. POISSON